

Métiers d'art : CAP Tapisserie-ère d'ameublement en sièges

Mis à jour le 1 décembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Niveau CAP acquis – Projet professionnel validé

Public visé

Demandeurs d'emploi Salariés en reconversion Salariés en perfectionnement Apprentis

Rythme

Temps plein

Durée en centre

980 heures

Durée en entreprise

420 heures

Validation

CAP tapisserie-ère d'ameublement en sièges
?

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

- Contrôle en Cours de Formation
- Attestation de compétences

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

- Restaurer ou réaliser des sièges traditionnels
- Réaliser des sièges contemporains
- Réaliser des prototypes

Contenu

Bloc de compétences 1 : Analyse d'une situation professionnelle

Collecter des informations-décodeur, analyser des documents esthétiques et techniques- Emettre et recevoir des informations graphiquement et par écrit – Elaborer une solution esthétique et technique-Etablir des métrages et des quantités-Préparation du poste de travail : Etude des styles et dessin d'art. Prévention Santé Environnement : analyse de situations en entreprise, sur poste de travail, règles de sécurité et d'hygiène + SST

Bloc de compétences 2 : Réalisation d'ouvrages

Organiser le poste de travail – Assurer les protections des produits – Préparer, tracer les supports (dessin technique) et débiter les matières d'oeuvre – Effectuer les opérations de garnissage – Couper, couvrir et assurer les finitions – Garniture traditionnelle et garniture contemporaine Transcrire, dessiner et exécuter un drapé Contrôler le produit

Modalités pédagogiques

- Présentiel en centre – Ateliers de tapisserie avec table de découpe, machines à coudre, tables à dessin, salles banalisées
- Alternance entre théorie et pratique et alternance avec l'entreprise (420 h)

Profil des intervenants

Professeurs certifiés et professionnels en Tapisserie d'ameublement en sièges

Délais et modalités d'accès

- Dossier de candidature dans le cadre du dispositif régional à retirer dès mars 2022 et à retourner pour le 2 juin 2022 avant entretien
- Dossier de demande de Transitions Pro à déposer au minimum 2 mois avant le démarrage de la formation
- Contrat d'apprentissage : au plus tard au démarrage de la formation
- Positionnement réalisé pour individualiser le parcours en fonction du profil du demandeur

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation possible après étude du dossier et du profil du candidat

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins

Métiers d'art : CAP Tapissier-ière d'ameublement en sièges

spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019